

LE FRUIT DES ENTRAILLES

Stefy Foyer

PLAN DE L'ETUDE

I- L'ENFANT, ŒUVRE ET DON DE DIEU

II- LA STERILITE

III- LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE

IV- L'AVORTEMENT ET INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

V- CONCLUSION

Genèse 1 : 27-28 « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme. Dieu les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre ».

Psaume 127 :3-5 « Voici, des fils sont un héritage de l'Éternel, Le fruit des entrailles est une récompense. Comme les flèches dans la main d'un guerrier, Ainsi sont les fils de la jeunesse. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois! Ils ne seront pas confus, Quand ils parleront avec des ennemis à la porte ».

Nous introduisons cette étude en déclarant que le désir d'enfanter, d'avoir une progéniture est innée dans l'être humain, homme ou femme, car il a reçu de Dieu cette recommandation, notez que c'est la première de toutes « soyez féconds », non comme une obligation ou un poids lourd à porter mais c'est une bénédiction que d'enfanter, les enfants sont un héritage de l'Éternel, ils viennent de Dieu et c'est un don fait à ceux qui deviennent parents.

Voyons ce que le Créateur de toutes choses dit de l'enfant :

« C'est l'œuvre du Dieu de ton père, qui t'aidera; C'est l'œuvre du Tout puissant, qui te bénira. Des bénédictions des cieux en haut, Des bénédictions des eaux en bas, Des bénédictions des mamelles et du sein maternel » Genèse49 :25

Et job de s'écrier, en parlant de son serviteur.

« Celui qui m'a créé dans le ventre de ma mère ne l'a-t-il pas créé? Le même Dieu ne nous a-t-il pas formés dans le sein maternel? » Job31 :15

David, s'adressant à l'Éternel pour lui demander du secours lui rappelle ceci : « Oui, tu m'as fait sortir du sein maternel, Tu m'as mis en sûreté sur les mamelles de ma mère; Dès le sein maternel j'ai été sous ta garde, Dès le ventre de ma mère tu as été mon Dieu » Psaume 22 :9-10. Et encore « C'est toi qui as formé mes reins, Qui m'as tissé dans le sein de ma mère. Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes œuvres sont admirables, Et mon âme le reconnaît bien. Mon corps n'était point caché devant toi, Lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, Tissé dans les profondeurs de la terre. Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient; Et sur ton livre étaient tous inscrits Les jours qui m'étaient destinés, Avant qu'aucun d'eux n'existât. » Psaume 139 :13-16

Durant ces dernières 20-30 dernières années, beaucoup d'encre et de salive ont coulé chaque fois que l'on a abordé le sujet du statut de l'embryon humain.

Un embryon est-il déjà un être humain, ou bien n'est-ce qu'un simple amas de cellules? A partir de quand doit le considérer un être humain ?

Il est clair, à moins que l'on fasse étalage d'une sacrée malhonnête intellectuelle, que la vie commence au moment de la fécondation, lorsque les gamètes parentaux se rencontrent et fusionnent pour donner 23 paires de chromosomes, nombre des chromosomes humains qui demeurera invariable tout au long de sa vie. Ce n'est pas parce que ses membres ne sont pas visibles que ce n'est pas un être humain. Aussi banal que cela puisse sembler, quand l'on tient en main une semence de sénévé, ce sera jamais confondue à une semence de blé, même si

elles sont encore au niveau de la semence, car en la mettant en terre, la graine de sénevé, grandira et deviendra un arbre avec ses branches et ses feuilles, et toutes les autres caractéristiques propre au sénevé. Donc il est malhonnête de dire que parce que ses organes ne se sont pas encore différenciés, l'embryon n'est pas un être humain ; car, en laissant cette vie suivre son cours, tout ce qui fait son humanité se développera et il se démontrera être ce qu'il est, c.-à-d. un être humain à part entière et non pas un chien ou une souris. Et la Parole de Dieu, le Créateur enseigne que dès la conception, avant même la première division cellulaire, déjà pour Dieu, c'est une vie, c'est pourquoi David, le roi d'Israël s'écrit : « C'est toi qui as formé mes reins, Qui m'as tissé dans le sein de ma mère. Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes œuvres sont admirables, Et mon âme le reconnaît bien. Mon corps n'était point caché devant toi, Lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, Tissé dans les profondeurs de la terre. **Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient; Et sur ton livre étaient tous inscrits Les jours qui m'étaient destinés, Avant qu'aucun d'eux existât** ». Psaume 139 :13-15

Et l'Eternel dit encore à Jérémie le prophète : « Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations ».

Et l'on a entendu aussi cette question : *Les droits d'un embryon surpassent-ils ceux d'un adulte* ? La Bible dit ceci : « Si des hommes se querellent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, et la fasse accoucher, sans autre accident, ils seront punis d'une amende imposée par le mari de la femme, et qu'ils paieront devant les juges. Mais s'il y a un accident, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure » Exode 21 :22-25

Donc l'embryon comme le fœtus ont les mêmes droits et les égards que tout être humain adulte, car s'il lui arrive quelque chose, due à une main d'homme, il sera payé vie pour vie, c.-à-d. que celui qui cause la mort d'un embryon doit le payer de sa vie et mourir également ; c'est la Loi de Dieu. Il est encore plus clair par ce passage que pour celui qui a créé tout homme, un embryon humain = un être humain

Et l'amour de Dieu en Jésus-Christ pour les enfants des hommes est extraordinaire, nous pouvons le voir par exemple dans Marc 10 : 13-16 « Des gens emmenèrent à Jésus des petits enfants pour qu'il pose les mains sur eux, mais les disciples leur firent des reproches. Jésus le vit et il s'en indigna. – laissez donc les petits enfants venir à moi, ne les en empêchez pas, car le Royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent. Vraiment je vous l'assure : celui qui ne reçoit pas le Royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera pas. – Là-dessus, il prit les enfants dans ses bras, posa les mains sur eux et les bénit » Marc 10 :13-16

Et pourquoi selon vous, après plus de 2000 ans, on continue à entendre parler de Jésus-Christ ? parce que l'Eternel, le Dieu Créateur, ne veut qu'aucun homme se perde, mais que tous parviennent à la vie ; c'est bien pourquoi son unique Fils engendré, parfait en toutes choses et unique immaculé, sans tache ni péché s'est offert en sacrifice expiatoire pour l'humanité de sorte tout homme qui repose en lui sa confiance reçoive le salut et la VIE éternelle avec Dieu. Et pourquoi ceux qui sont ainsi rachetés sont appelés, non guerriers, non d'un autre titre prestigieux aux yeux des hommes, mais **ENFANTS** de Dieu ? Et comme le dis

l'apôtre Paul aux Romains 8 :13-15 « car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions: Abba! Père! L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui » et l'apôtre Jean, poussé par l'Esprit de Dieu dit : « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu! Et nous le sommes. Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne l'a pas connu. Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsque cela sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui-même est pur » 1Jean3 :1-3.

C'est par pure grâce que des hommes sont devenus enfants de Dieu et c'est par la même grâce que des hommes peuvent avoir des enfants, car c'est une bénédiction, c'est l'œuvre et le don de Dieu et l'être humain n'a point à interférer dans cette œuvre de création.

II- LA STERILITE

La stérilité humaine, encore dite infertilité est la situation d'un couple marié qui après un espace de temps compris entre 6 mois et 2 ans de rapports sexuels réguliers, ne réussit pas à concevoir un enfant ou de porter une grossesse à son terme, en l'absence évidemment d'utilisation de contraceptifs.

Sur wikipedia on peut lire que 13% de femmes aux USA souffre d'infertilité selon des statistiques dans les années 2000.

Du point de vue médical, les causes sont de 30% environ d'origine masculine seulement, 30% d'origine féminine seulement, 30% d'origine mixte et 10% idiopathique c.-à-d. qu'on n'en comprend pas la cause.

Chez la femme, elle est peut être due à un dysfonctionnement endocrinien (c.-à-d. des problèmes du système de fonctionnement des hormones dans son corps), à un défaut de l'ovaire, ou des tubes de Fallope, des défauts de l'utérus ou pire d'absence congénitale d'utérus.

Chez l'homme, elle peut être causée aussi par un problème endocrinien, par un défaut de l'éjaculat c.-à-d. que dans le liquide qui contient la semence, les spermatozoïdes sont soit en très petit nombre, soit inefficaces pour féconder l'ovule à cause d'un défaut dans leur structure ; une malformation ou un mauvais fonctionnement des testicules peut également entraîner la stérilité chez l'homme.

Force est de constater également que certains couples n'arrivent pas à avoir des rapports sexuels normaux pour des causes dites « psychologiques ».

A la fin de tout ceci, la conclusion est que le mari et son épouse ne réussissent pas à avoir d'enfant.

Voyons maintenant ce dit la Bible, qui est la Parole de Dieu, à propos de stérilité.

L'Éternel quand il a fait sortir son peuple d'Égypte et le préparait à la conquête de son héritage, lui a fait cette promesse. « Vous servirez l'Éternel, votre Dieu, et il bénira votre pain et vos eaux, et j'éloignerai la maladie du milieu de toi. Il n'y aura dans ton pays ni femme qui avorte, ni **femme stérile**. Je remplirai le nombre de tes jours » Exode23 :26 et Deuteronomie7 :14.

Cette bénédiction était précédée de l'ordre d'adorer l'Éternel Seul, de ne point se prosterner devant d'autre dieux mais Israël a désobéi et la stérilité a frappé certaines familles de son peuple.

Donc la Bible évoque des situations et des causes variées de stérilité :

- ✓ Des fois la stérilité est une malédiction directe de Dieu, dans certaines situations de violation à ses lois.

« Abraham pria Dieu, et Dieu guérit Abimélec, sa femme et ses servantes; et elles purent enfanter. Car l'Éternel avait frappé de stérilité toute la maison d'Abimélec, à cause de Sara, femme d'Abraham ». Genèse20 :17-18. Dans ce cas par exemple, Abimélec avait désiré la femme d'Abraham et l'avait même prise dans sa maison ; et même s'il ignorait qu'elle était mariée, même s'il ne l'avait pas touché, toute sa maison était sous la malédiction de stérilité, soit son épouse que ses servantes.

Un autre cas est le suivant. « Si un homme couche avec sa tante, il a découvert la nudité de son oncle; ils porteront la peine de leur péché, ils mourront sans enfant. Si un homme prend la femme de son frère, c'est une impureté; il a découvert la nudité de son frère: ils seront sans enfant » Lévitique 20 :20-21, des cas comme ceux-ci étaient passibles de la peine de mort en plus de la malédiction de stérilité (voir Lévitique 18) et aussi : « La maison de l'impie deviendra stérile, Et le feu dévorera la tente de l'homme corrompu » Job15 :34

- ✓ La stérilité était donc aussi la condition de certaines femmes parmi le peuple d'Israël.
« ...L'impie est brisé comme un arbre, Lui qui dépouille la femme stérile et sans enfants.. »
Job 24 :21

« Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfantas plus! Fais éclater ton allégresse et ta joie, toi qui n'as plus de douleurs! ». Esaie 54 :1

Et parmi ces femmes nous en citerons quelques unes qui ont obtenu la faveur de Dieu et ont eu un enfant ou même plus.

- Sara, épouse d'Abraham.

Abraham avait reçu de Dieu la promesse d'une descendance quand il avait 75ans et son épouse Sara, 65 ans Genèse 12 :2. A cet âge, dirons-nous aujourd'hui, « c'est sans espoir », mais rien d'impossible à Dieu !!! Cette famille a dû attendre 25 ans en plus pour voir la promesse de Dieu s'accomplir, l'Eternel a donné une matrice saine à Sara qui a pu porter Isaac, fils de la promesse et de l'alliance. Sara avait 90 ans et Abraham, son époux 100 ans. Même si entre-temps Sara avait voulu « donner un coup de pousse » à Dieu afin que sa promesse s'accomplisse à tout prix, même si l'enfant ne devait pas naître d'elle, en accord avec le Code d'Hammourabi (code en vigueur à l'époque des patriarches qui permettait de donner sa servante à son époux dans le cas où l'épouse n'arrivait pas à procréer et l'enfant qui naissait de cette union était à tous les effets enfant de la maîtresse de maison). Bien sûr que la loi de son époque le lui permettait, mais la volonté de Dieu était toute autre.

- Un autre cas est celui de Rebecca qui était elle aussi stérile et son époux Isaac implora l'Eternel qui leur accorda une grossesse de 2 jumeaux. Genèse 25 :21
- Nous pouvons citer aussi Rachel, l'épouse de Jacob qui devint maman de Joseph et benjamin. Genèse 30 :23
- L'épouse de Manoach, qui enfanta Samson. Juges 13 :2
- Anne, femme d'Elkana, maman de Samuel et de ses 3 frères et 2 sœurs ! 1 Samuel 1 :11,21
- Elisabeth, épouse de Zacharie, eux aussi avancés en âge, ils ont enfanté Jean-Baptiste, le prophète de Dieu. Luc1 :7.25

Il faut dire toutes ces femmes ont enfanté suite à la prière et à l'intervention directe de Dieu. Et le sentiment principal qui accompagnait la femme ou la famille stérile était l'opprobre, la honte. C'est pourquoi Rachel s'écrie « Dieu a enlevé mon opprobre » Genèse30 :23 et Elisabeth de même « C'est la grâce que le Seigneur m'a faite, quand il a jeté les yeux sur moi pour ôter mon opprobre parmi les hommes. » Luc1 :25

A propos du terme « Eunuque », écoutons l'enseignement du seigneur Jésus dans Matthieu19 :12 « Car il y a des eunuques qui le sont dès le ventre de leur mère; il y en a qui le sont

devenus par les hommes; et il y en a qui se sont rendus tels eux-mêmes, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne. »

Donc il ya ceux qui sont eunuques dès le ventre de leur mère, c.-à-d. incapable d'avoir des enfants, à cause d'un défaut de leur organisme, ils sont nés comme cela. D'autres le sont devenus par la main d'un homme, au cours d'un accident, d'une rixe, d'une intervention chirurgicale (ici sont compris même ces hommes qui ont recours à la vasectomie pour ne pas procréer) et dans le dernier groupe, on trouve ceux qui se sont fait eux même eunuques pour le Royaume de Dieu en choisissant le célibat et n'ont donc pas d'enfants selon la chair.

Nous pouvons conclure cette section en constatant simplement que de nombreux couples à se jour se trouvent dans la condition de certaines israélites, les unes sous le coup de malédictions familiales et d'autres comme conséquences de péchés individuels.

Quand aux couples chrétiens, nous les encourageons à se tourner vers celui qui a racheté leur âme de l'enfer, qui leur a accordé la vie éternelle dans le nom de Jésus, pour ceux là, qui marchent comme Elisabeth et Zacharie dans la justice, L'Eternel est Tout puissant, s'il a ressuscité Jésus-Christ il est également capable de vous donner des enfants issus de votre chair.

Si vous êtes de ceux qui ont prié, demandé et attendent depuis des années un enfant, et que celui-ci n'arrive pas, demandez à l'Eternel sa volonté pour votre vie ; car d'autre personnes de la Bible n'ont avoir eu des enfants selon la chair mais ont eu de nombreux enfants selon l'Esprit de Dieu.

Voici ce que dit l'Eternel à ceux qui sont eunuques, qui n'ont pas d'enfant : « ...Que l'eunuque ne dise pas: Voici, je suis un arbre sec! Car ainsi parle l'Eternel: Aux eunuques qui garderont mes sabbats, Qui choisiront ce qui m'est agréable, Et qui persévéreront dans mon alliance, je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom préférables à des fils et à des filles; Je leur donnerai un nom éternel, Qui ne périra pas » Esaie 56 :3-4

Et on peut voir cela s'accomplir pour Paul, dont la Bible ne fait aucune mention de ses enfants selon la chair, mais de ses nombreux enfants selon l'Esprit de Dieu, en voici certains :

-Timothée : « Timothée, qui est mon enfant bien-aimé et fidèle dans le Seigneur » 1

Corinthiens4 :17

- Tite « à Tite, mon enfant légitime en notre commune foi: que la grâce et la paix te soient données de la part de Dieu le Père et de Jésus Christ notre Sauveur! » Tite1 :4

-Onesime « Je te prie pour mon enfant, que j'ai engendré étant dans les chaînes, Onesime »

Philémon 10

-les Galates « Mes enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous »

De même l'apôtre Jean dit. « Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité » 3Jean 4

Pour réajuster un peu les pensées sur la base de la Parole de Dieu, nous allons poser 2 questions dont la première est la suivante :

- Quand l'on enfante un fils, à qui est-il ? de qui est-il la propriété ? qui est Celui qui lui a accordé la vie ? qui l'a tissé dans le sein maternel ?

On est bien d'accord que la réponse à toutes ces questions c'est l'Eternel, le Dieu Créateur.

Bien ; voici la seconde question :

- Quand cet enfant arrive dans la famille, quelle en est le but ?

Les parents chrétiens ont la responsabilité de faire de lui leur enfant spirituel, ils devront lui enseigner les voies de Dieu et faire de lui une personne qui craint l'Éternel, qui l'aime et qui l'adore, parce qu'il le connaît

Donc si la finalité c'est de faire non des fils de la géhenne mais des enfants spirituels, né de l'Esprit de Dieu ; il n'est pas impératif qu'ils soient des enfants selon la chair, car nous même qui sommes enfants de Dieu, ne le sommes pas au moyen de la chair et du sang, mais par l'Esprit de Dieu, au moyen de notre foi en notre Seigneur Jésus-Christ. Pour illustrer ce fait, lisons Marc 10 :24 où Jésus appelle ses disciples « ses enfants », « Les disciples furent étonnés de ce que Jésus parlait ainsi. Et, reprenant, il leur dit: Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu! ».

Que par ces quelques lignes les couples mariés qui n'ont pas d'enfants soient réconfortés car Dieu vous aime au titre que tous ses autres enfants et il a des plans et des projets pour votre vie qui ne sont pas nécessairement selon vos désirs (Jérémie 29 :31) mais si vous Lui laissez librement le volant de votre vie, vous serez comme il est dit dans le Psaume 1:3 « Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants, Qui ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs, Et qui ne s'assied pas en compagnie des moqueurs, Mais qui trouve son plaisir dans la loi de l'Éternel, Et qui la médite jour et nuit! Il est comme un arbre planté près d'un courant d'eau, Qui donne son fruit en sa saison, Et dont le feuillage ne se flétrit point: Tout ce qu'il fait lui réussit » et cet autre verset est pour la femme qui n'a pas enfanté, Esaie 54 :1 « Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfantes plus! Fais éclater ton allégresse et ta joie, toi qui n'as plus de douleurs! Car les fils de la délaissée seront plus nombreux que les fils de celle qui est mariée, dit l'Éternel », si tu marches dans la droiture et dans la justice, comme tout enfant de Dieu doit le faire, cette promesse s'accomplira certainement pour toi, car elle vient de Celui qui ne ment pas et pour qui la parole « impossible » n'existe pas. Amen

III- LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE

C'est en 1983 que pour la première fois, un enfant est né, fruit de la procréation médicalement assistée (PMA). C'est par milliers que des femmes se tournent vers ces techniques pour avoir un enfant, un enfant à tout prix. Nous ne nous posons ici ni en juge, ni bourreaux, mais nous nous devons d'exposer les faits et les horreurs de cette « grande avancée » de la technologie biomédicale, faiseuse d'enfants.

Nous introduisons en soulignant que le taux de réussite de ces techniques est de 15% environ. Nous verrons premièrement les différentes méthodes que ces « grands magiciens » utilisent et nous répondrons ensuite à certaines questions.

A- TECHNIQUE DE PROCREATION ASSISTEE

Quand un couple ou même une femme seule (c'est le monde) se présente dans un service de traitement de l'infertilité, ils sont accueillis et sont bombardés de nombreuses questions sur leur intimité et sur leurs familles, puis s'ensuivent de nombreux autres rendez-vous. Toutes les méthodes d'intervention commencent par ce qu'on appelle STIMULATION OVARIENNE qui consiste à faire prendre à la femme des hormones qui agissent sur l'ovaire en lui faisant produire plusieurs ovules à la fois (normalement, chaque mois, chaque femme menstruée produit un seul ovule), multipliant les possibilités de fécondation et donc d'enfant.

Seulement, tout ceci n'est pas sans risque pour la femme qui se soumet à ces traitements. Les complications pour sa santé peuvent arriver jusqu'au décès.

Ces complications sont réunies sous le nom de **Syndrome d'Hyperstimulation ovarienne** et peuvent se présenter jusque dans 50% des cas. Ils sont les suivants :

Au niveau local c.-à-d. de l'ovaire, on peut assister à

- . La torsion de l'ovaire pouvant entraîner sa nécrose c.-à-d. la mort cellulaire
- . Une forte augmentation du volume ovarien portant à une rupture de l'ovaire pouvant être cause d'épanchement de sang dans le péritoine (feuillet interne abdominal)

Au niveau général, les accidents sont classés en 5 stades par GOLAN

1 : distension abdominale et inconfort, du fait du taux anormal des hormones en circulation, ceux-ci ont des effets sur l'intestin.

2 : Nausées, vomissements et/ou diarrhée

3 : Ascite (Rétention importante de liquide qui doit normalement être éliminé) à l'échographie, la femme se présente avec un abdomen gonflé et résistant à la pression du doigt, causant un sérieux inconfort.

4 : Ascite et/ou hydrothorax évidents cliniquement (difficultés respiratoires du à l'accumulation de liquide dans les plèvres qui sont les enveloppes pulmonaires, pouvant causer un collapsus pulmonaire voire le décès)

5 : anomalies de la coagulation avec la formation de petits Cailloux sur la paroi des artères ou des veines ; quand ils se détachent du vaisseau sanguin, rentrent dans la circulation sanguine et va finir dans la microcirculation pulmonaire pouvant causer une embolie pulmonaire et même la mort.) et/ou de la fonction rénale du soit à une diminution du volume de sang, soit à une rétention des électrolytes dans le liquide ascitique.

On peut donc avoir des cadres cliniques suivantes du aux complications sévères d'hyperstimulation ovarienne

- choc hypovolémique, insuffisance rénale aiguë
- détresse respiratoire,
- perturbations des fonctions hépatiques,
- accidents thromboemboliques veineux ou artériels
- et même décès

Et comme séquelles la femme peut souffrir d'hémiplégie ou même l'amputation de membre inférieur, elle pourrait se voir contrainte de se soumettre à une intervention chirurgicale d'ovariectomie uni ou bilatérale, c.-à-d. l'ablation des ovaires, en cas de torsion avec nécrose comme dit plus haut.

Le risque de cancer a été évoqué et certaines études ont bien démontré que ce risque était augmenté à cause de la stimulation ovarienne, mais d'autres études ont eu des résultats contraires.

Tout ceci vous semble de la science-fiction ? pure invention ? c'est tout simplement parce que personne n'en parle mais vous pouvez vérifier toutes ces informations en prenant n'importe quel livre d'anatomie et de pathologie sérieux, qui traite de ces arguments.

Pouvez vous me dire ce qu'à YAHWE, le Dieu Créateur à voir dans tout ceci ?

Après la stimulation ovarienne, quand « tout va bien », les méthodes sont les suivantes :

- **L'insémination artificielle**

Elle consiste à déposer un peu de sperme dans le vagin ou dans la cavité utérine. Ce sperme qui est généralement obtenu après masturbation dans une des pièces du laboratoire, peut provenir du conjoint ou d'un donneur anonyme.

Il peut donc être frais, préparé au laboratoire ou congelé.

Le problème c'est qu'après la stimulation ovarienne on peut être en présence de plus de 3 ovules et s'ils sont tous fécondés, on a une grossesse multiple de 4,5 ou même 6 embryons, et le couple est donc confronté au problème de devoir réduire le nombre d'embryons à 1 ou 2 (ceci est le cas de figure général), et ces embryons en trop sont donc **tués**, les docteurs diront « détruits », mais pour l'Eternel, ce n'est rien de moins qu'un meurtre.

Si les futurs parents manifestent le désir de garder les 5 ou 6 embryons, ils seront confrontés à la naissance de 5-6 enfants prématurés avec des déficits parfois très graves et irréversibles, avec peu de probabilité de survie.

Et la question que l'on pose à ces personnes désireuses d'être parents est celle-ci : à quel prix êtes-vous prêts à avoir un enfant ? En tuant combien d'autres ? Et en mettant également

en péril votre vie ? N'oubliez pas l'hyperstimulation dont on a parlé plus haut. La vie ne vous appartient pas, ni la votre, ni celle des embryons qui se forment, la vie appartient à Celui qui donne le souffle de vie, vous ne savez même pas quel en est le moteur, qu'est ce la déclenche. Les scientifiques peuvent vous expliquer le « comment », mais ils ne vous diront jamais le « pourquoi ».

- La fécondation in vitro et transfert d'embryons (FIVETE)

Elle consiste à réaliser la fusion entre l'ovule et le spermatozoïde au laboratoire plutôt que dans le corps de la femme.

Le sperme utilisé provient de la masturbation ou dans les cas graves de prélèvement de spermatozoïdes dans les testicules.

Les ovules sont obtenus après la stimulation ovarienne et déclenchement de l'ovulation, puis ils sont recueillis hors du corps et mis en présence de spermatozoïdes préalablement sélectionnés et capacités.

Les ovules fécondés sont cultivés pendant 2 jours ou plus et les meilleurs d'entre eux sont implantés dans l'utérus. Les autres seront encore cultivés quelques jours en plus avant d'être congelés, s'ils sont « viables ».

On parle ici de « cultiver », « implanter », de « congeler », mais s'agit-il de légumes ou d'être humains ? Depuis quand congèle-t-on un être humain ? Est-ce un morceau de beefsteak ? Si le nombre d'embryons viables parmi ceux qui ont été transplanté dans l'utérus devient important, on propose aux futurs « parents » une réduction embryonnaire qui consiste à **supprimer**, donc **tuer** les plus proches et d'en laisser un nombre « raisonnable » de fœtus, selon le désir du couple ou de la femme. Aujourd'hui le nombre d'embryons implantés ne dépasse pas généralement 3, les autres sont simplement congelés, comme des crevettes, ils sont appelés **embryons surnuméraires**.

Des congélateurs de nombreux laboratoires, éparpillés aux 4 coins du globe, regorgent ainsi de milliers et milliers d'embryons bien congelés, de vies humaines bien gelées, qui attendent leur sort.

- La micro-injection intracytoplasmique de spermatozoïde: ([ICSI](#)) *Intra Cytoplasmic Sperm Injection*

Elle est semblable à la FIVETE décrite ci-haut, sauf que la mise en présence des ovules et des spermatozoïdes est remplacée par l'injection d'un spermatozoïde sélectionné directement à l'intérieur de chaque ovule.

Cette méthode a été « améliorée », avec la capacité de pouvoir injecter des spermatozoïdes sélectionnés à fort grossissement. Et s'appelle *Intra Cytoplasmic Morphologically Selected Sperm Injection* (IMSI).

Et le reste suit comme pour la classique FIVETE, avec tous ses aléas et horreurs.

B- LE SORT DES EMBRYONS SURNUMERAIRES

Comme nous l'avons précédemment expliqué, un embryon surnuméraire est un embryon issu de la fécondation in vitro et qui n'est implanté dans l'utérus de la femme désireuse d'enfant.

Les motifs peuvent être divers parmi lesquels nous pouvons citer :

- Un grand nombre d'ovocytes fécondés lors de la FIVETE et ne pouvant pas tous être implantés
- La femme pour des raisons personnelles ne désire plus que l'embryon soit transplanté
- Pour cause d'un accident ou d'une maladie qui lui empêche de se soumettre à la FIVETE.
- La femme décède.

Les embryons surnuméraires sont premièrement congelés, puis les parents des ces embryons ont 5ans.

Les choix ne sont pas cent, ils se résument en ceci :

. Quand les parents ont obtenu leur satisfaction d'avoir un enfant ou même plusieurs par ces méthodes, ils peuvent les « offrir » comme don pour d'autres couples souffrant d'infertilité qui se soumettront comme eux à la fécondation in vitro

.ou bien ils décideront de leur « destruction » c.-à-d. de leur assassinat ou bien ils les « offriront » à l'expérimentation ce qui signifie que ces embryons seront disséqués, manipulés et utilisés pour la « recherche scientifique », ce qui pour ces embryons sans voix est leur arrêt de mort.

La Bible dit : « Le méchant dit avec arrogance: Il ne punit pas! Il n'y a point de Dieu! -Voilà toutes ses pensées....Il assassine l'innocent dans des lieux écartés; Ses yeux épient le malheureux. Il est aux aguets pour surprendre le malheureux; Il le surprend et l'attire dans son filet. Il se courbe, il se baisse, Et les misérables tombent dans ses griffes. Il dit en son cœur: Dieu oublie! Il cache sa face, il ne regarde jamais! Lève-toi, Éternel! Ô Dieu, lève ta main! N'oublie pas les malheureux! Pourquoi le méchant méprise-t-il Dieu? Pourquoi dit-il en son cœur: Tu ne punis pas? Tu regardes cependant, car tu vois la peine et la souffrance, Pour prendre en main leur cause; C'est à toi que s'abandonne le malheureux » Psaume 10 :4-10.

Sont stockés, seulement dans des congélateurs européens , des milliers d'ovules et des milliards de spermatozoïdes pour le « traitement » de l'infertilité.

Il suffirait donc simplement de féconder tous ces ovules avec ces spermatozoïdes pour obtenir des embryons que ces scientifiques pourront utiliser pour fournir des cellules souches sensés pouvoir guérir certaines maladies incurables. Des vies humaines, manipulées, et puis détruites, tout simplement parce qu'elles n'ont pas de voix pour crier, ne pouvant rien pour se défendre, comme des brebis qu'on mène à la boucherie. .

Certaines personnes estiment qu'elles ont le droit de faire ce qui bon leur semble avec leur ADN ou leur vie, même le clonage c.-à-d. faire produire un embryon à partir de la l'introduction de leur ADN dans un ovule ; afin de pouvoir en tirer des cellules souches pour tenter le traitement d'une maladie dont ils souffriraient. Les embryons seraient massacrés, mais ce qui importe c'est de tenter un « traitement ».

Sachez que Dieu a crée les premiers humains avec de la poussière mais ensuite il a instauré des lois comme pour tout le reste de la création, des lois immuables, et celle qui concerne l'humanité est une de celles-ci, une fois qu'il ya fécondation commence la vie d'un être humain indépendamment du cours de la grossesse, et ces lois ne changeront pas et dureront tant que durera la terre et ces cieux d'aujourd'hui.

Il a été ensuite démontré que les enfants né après la procréation assistée présentait un pourcentage beaucoup plus élevé de maladies congénitales, Au milieu des années quatre-vingts dix, on a découvert que le syndrome d'Angelman était dû à une empreinte défectueuse sur une partie du chromosome 15. L'enfant se présente avec un retard mental, des mouvements incontrôlés, parlant à peine et surtout souriant tout le temps. Le Syndrome de Angelman est une maladie congénitale qui affecte un enfant sur 15 000 dans la population générale, il ya quelques années, une étude danoise a démontré que le risque d'être atteint par cette maladie était trois à dix fois plus élevé chez les enfants nés grâce aux techniques de la procréation médicalement assistée, suite à des traitements hormonaux ainsi qu'à d'autres interventions comme la fécondation in vitro ou l'injection de sperme.

IV- L'AVORTEMENT ET L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Avorter signifie expulser l'embryon ou le fœtus de l'utérus de la mère, ceci entraîne sa mort. Il peut être involontaire c.-à-d. sans aucune intervention humaine meurtrière à l'endroit de l'enfant en gestation et dans ce cas on parle de « fausse couche », et la Bible parle de certains de ces cas, « Quand un homme aurait cent fils, vivrait un grand nombre d'années, et que les jours de ses années se multiplieraient, si son âme ne s'est point rassasiée de bonheur, et si de plus il n'a point de sépulture, je dis qu'un avorton est plus heureux que lui » Ecclésiaste 6 :3 et l'apôtre Paul dit aussi « Ensuite, il (Le Seigneur Jésus) est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Après eux tous, il m'est aussi apparu à moi, comme à l'avorton » 1 Corinthiens 15.8 Nous désirons faire une parenthèse à ce niveau pour encourager ceux qui ont vécu des fausses couches à trouver leur consolation dans l'Éternel, de ne point culpabiliser et de continuer à Lui faire confiance car Quiconque met sa confiance en Lui ne sera point confus. « Recommande ton sort à l'Éternel, Mets en lui ta confiance, et il agira. Il fera paraître ta justice comme la lumière, Et ton droit comme le soleil à son midi. Garde le silence devant l'Éternel, et espère en lui; Ne t'irrite pas contre celui qui réussit dans ses voies, Contre l'homme qui vient à bout de ses mauvais desseins » Psaume 37 :5-7.

Pensez à Anne, à Elisabeth et même à Sara dont nous avons parlé dans la seconde partie de l'étude. L'Éternel agira sûrement pour vous, Il est fidèle et ne ment jamais, son bras est assez puissant pour réaliser tout ce qu'Il décide. Souvenez-vous qu'Il est le Créateur de toutes choses et qu'aucun projet n'est trop difficile pour lui, seulement, soyons attentifs à la voix de l'Esprit de Dieu, car Il nous répond mais pas forcément par les voies que nous souhaiterions ou par les moyens que nous nous imaginions, mais sûrement il nous fera du bien. Continuez à vous tenir dans la présence de Dieu, en Jésus-Christ notre Sauveur et Seigneur qui te dit encore en ce jour « Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu? » Jean 11 :40. Fin de la parenthèse.

Si la fausse couche est recherchée ou provoquée, on entre dans l'interruption volontaire de grossesse (IVG) qui est bel et bien un crime.

Lisons ensemble ce mini agenda in utero d'un fœtus, élaboré par un gynécologue

1er mai - Par amour, mes parents, aujourd'hui, m'ont appelé à la vie.

15 mai - Mes premières artères apparaissent et mon corps se forme très rapidement.

19 mai - J'ai déjà une bouche.

21 mai - Mon cœur commence à battre.

22 mai - Je ne sais pas du tout pourquoi maman se fait tant de soucis.

28 mai - Mes bras et mes jambes commencent à croître. Je m'étends et je m'étire.

8 juin - À mes mains, poussent des petits doigts.

16 juin - C'est seulement aujourd'hui que maman a appris que j'étais là.

20 juin - Maintenant c'est sûr, je suis une fille.

24 juin - Tous mes organes se dessinent. Je peux sentir la douleur.

6 juillet - J'ai des cheveux et des sourcils.

8 juillet - Mes yeux sont finis depuis longtemps même si mes paupières sont encore fermées.

19 juillet - Mon cœur bat magnifiquement. Je me sens protégée.

20 juillet - Aujourd'hui, ma maman m'a fait mourir.

Les moyens utilisés pour l'IVG sont soit internes (par des médicaments) soit externes (par la chirurgie), parfois par une combinaison des 2 dans les « coups durs ».

Les raisons avancées pour « expliquer » et « justifier » cet acte très grave sont de plusieurs ordres :

- Personnel, quand l'un des parents(ou les deux) ne désire pas cet enfant. C'est la situation la plus fréquente ; la personne craint de voir sa réputation et son image ruinées, sa vie chamboulée et ses rêves brisés, l'enfant pour eux, à ce moment de leur vie, est un « problème », une « complication », un « accident de plaisir sexuel » et ils vont donc chercher à « corriger » la situation en supprimant le « problème », donc en tuant cet enfant, ce pauvre malheureux, qui mourra dans l'utérus, ce lieu qui était sensé être un refuge sûr pour lui se transforme en une piège d'où il n'y a pas d'échappatoire, il n'en sortira que mort. Une grande partie de ces « parents » sont des personnes non-mariées, qui pratiquent la fornication condamnée et sanctionnée par Dieu, ensuite ils y ajoutent le meurtre.
- Social, soit disant pour empêcher l'accroissement du nombre de membre de la famille
- Eugénique c.-à-d. pour prévenir la naissance d'enfants avec des malformations ou des tares.
- Moral dans les cas de viols ou d'inceste
- «Thérapeutique » soit disant pour sauver la vie de la mère
- Psychiatrique ou psychologique pour disent-ils éviter des psychoses et préserver l'équilibre psychiatrique chez la mère.

On estime à ce jour que 3 milliards d'embryons ou fœtus ont été tués dans des avortements légaux, pourtant l'Eternel, le Dieu Créateur tutelle ainsi la vie de l'enfant à naître : « Si des hommes se querellent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, et la fasse accoucher, sans autre accident, ils seront punis d'une amende imposée par le mari de la femme, et qu'ils paieront devant les juges.

23. Mais s'il y a un accident, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent ».Exode 21.22-23

L'enfant n'est pas un annexe ou un organe de sa mère, c'est un être à part entière, qui a son ADN, et son identité biologique et chromosomique propres, et lui, tout comme sa mère dépendent de Dieu pour le souffle de la vie, donc soit la vie de l'embryon ou du fœtus, soit la vie de la mère dépendent de Dieu, et comme le disait un frère, ceux qui acceptent l'avortement doivent également accepter l'esclavage, car toutes deux sont des situation où le plus faible subit la volonté du plus fort, où soit l'embryon soit le « nègre » ne sont considérées comme des personnes. Celle donc qui avorte, ensemble avec l'avorteur, viole le droit à la vie qu'à

chaque créature humaine. Vous imaginez vous si quelqu'un cherchait à attenter à vos jours ? Surtout si vous n'aviez aucun moyen de vous défendre contre vos bourreaux, qui souvent devraient être les premières personnes à vous aimer ? Qu'auriez vous ressenti, que feriez vous ? Direz-vous que vos bourreaux ont raison parce que vous les gênez ? Vous semble-t-il juste ?

Dieu votre Créateur, le grand Législateur dit « non !!! » car votre vie, celle de tous les embryons et fœtus, ainsi que celle de tous les adultes dépendent de Lui et de Lui seul. C'est pourquoi David dit : « C'est toi qui as formé mes reins, Qui m'as tissé dans le sein de ma mère. Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes œuvres sont admirables, Et mon âme le reconnaît bien. Mon corps n'était point caché devant toi, Lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, Tissé dans les profondeurs de la terre. Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient; Et sur ton livre étaient tous inscrits Les jours qui m'étaient destinés, **Avant qu'aucun d'eux existât** » Psaume 139 :13-16

« Ouvrirais-je le sein maternel, Pour ne pas laisser enfanter? dit l'Éternel; Moi, qui fais naître, Empêcherais-je d'enfanter? dit ton Dieu » Esaie 66 :9

Le Créateur ne se fait complice d'aucun avortement, pour aucun motif, sous aucun prétexte. Pour ce qui est des motifs dit « thérapeutiques », nous compatissons avec les personnes qui se trouvent ou qui ont pu se trouver dans ces situations si graves qui demandent des décisions du genre interrompre une grossesse pour essayer de sauver la vie de la mère sinon il ya le risque de perdre soit la mère que l'enfant. Ce sont des situations dramatiques et très difficiles, mais souvenons nous qu'en ce qui concerne les décisions sur la vie, elles ne dépendent pas de nous, l'Eternel fait vivre et il fait mourir « Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu, Et qu'il n'y a point de dieu près de moi; Je fais vivre et je fais mourir » Deutéronome 32 :39, c'est Lui l'Unique à pouvoir décider de qui vit et de qui meurt, mais souvenons nous aussi que Jésus-Christ, le fils de Dieu, envoyé dans le monde par son Père, est venu, non pas pour faire mourir, mais pour donner la vie, sa vie : afin que ceux qui croient en son sacrifice, aient la vie et la vie en abondance. Jean10 :10

Quand au motif eugénique, il se base sur une probabilité ou improbabilité, ceci ne vient pas de Dieu, des chrétiens ne doivent pas se laisser avoir par Satan et tomber dans le meurtre d'innocent à cause de la crainte. Je vais citer un frère qui dit ceci : « Mais n'y a-t-il pas un abîme entre ce que l'homme naturel déclare « viable » et ce que nous découvrons « viable » à la lumière de la Parole de Dieu? L'homme sain (à nos yeux) et pécheur obstiné (aux yeux de Dieu) est-il plus « viable » qu'un être handicapé ou débile régénéré par l'Esprit Saint? » Pensez- y

On a parlé aussi des motifs personnels, sociaux et psychologiques, la Bible répond par l'exemple de Marie, la maman de notre Seigneur Jésus-Christ, selon son humanité.

La Parole de Dieu stipulait que quand une fiancée, n'était pas trouvée vierge au moment où elle se mariait, elle devait être lapidée, tuée à coup de pierres par tout les habitants de la ville (Deutéronome 22 :20-21). Mais à cette époque, Israël était sous la domination romaine et le pouvoir romain seul se réservait le droit de prononcer la peine capitale, et le droit romain de l'époque ne sanctionnait pas la fornication avec ou sans suite de grossesse par la mort, donc

Marie a ainsi échappé à la lapidation, mais vous ne pouvez imaginer ce que cette pauvre jeune fille a vécu(à cette époque, les jeunes filles se mariait entre 12-14 ans , pas plus),objet de honte pour la famille, surement dénigrée et vue comme une prostituée, car la fornication était considérée comme de la prostitution, en plus personne n'aurait plus épousé cette fille-mère ; en effet même Joseph , son fiancé a voulu rompre les fiançailles, il a fallu l'intervention de Dieu Lui-même pour l'en empêcher. De notre point de vue d'aujourd'hui, nous dirions que Marie était ruinée, sa vie gâchée, vous pensez que l'avortement n'était pas connu à l'époque, bien sur que si ! Platon et Aristote l'avait légitimé dans certaines situations, mais non, Marie a fait confiance à son Dieu, elle a supporté toutes les offenses et toute la honte liée à sa situation et l'Eternel ne l'a pas oublié, même si pendant toute la vie de Jésus et même durant son ministère public, elle n'avait pas compris que Celui qu'elle avait mis au monde, son premier fils , n'était pas qu'un homme, Dieu Lui a fait la grâce de le comprendre et le jour de la Pentecôte, elle était dans la chambre haute avec les 120 disciples qui ont reçu le don du Saint-Esprit, L'Eternel est bon et compatissant.

Nous ne désirons ici condamner personne, mais la Parole de Dieu nous dit de dénoncer le mal comme tel, non pas pour condamner mais pour emmener les hommes qu'ils sont coupables devant Dieu et sans excuse pour leurs péché mais son pardon est possible, disponible et gratuit, seulement il faut se repentir, demander pardon à l'Eternel, accepter la grâce et le pardon que Seul Dieu accorde au moyen du Sang de Jésus-Christ puis se détourner de ces péchés.

Il a été démontré que les femmes qui se sont soumises à un avortement, même après de très longues années, portent dans leur cœur et dans leur âme, le poids d'une lourde culpabilité, le « remède » à leur « problème » s'est révélé pire que le problème. Mais nous rappelons que si quelqu'un s'approche de l'Eternel, au nom de Jésus-Christ, il obtient le pardon de tous ses péchés, Dieu est si bon qu'il pardonne même le crime, il lave les souillure du pécheurs dans le sang de Jésus, il panse les blessures de l'âme, et accorde sa paix, que Lui Seul sait donner.

« Vous étiez morts par vos offenses et par vos péchés, dans lesquels vous marchiez autrefois, selon le train de ce monde, selon le prince de la puissance de l'air, de l'esprit qui agit maintenant dans les fils de la rébellion. Nous tous aussi, nous étions de leur nombre, et nous vivions autrefois selon les convoitises de notre chair, accomplissant les volontés de la chair et de nos pensées, et nous étions par nature des enfants de colère, comme les autres. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus à la vie avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés) Ephésiens 2 : 1-5

Mais si quelqu'un s'oppose à Dieu, s'il raidit sa nuque, s'il se rebelle au lieu de s'humilier et de reconnaître sa faute, si au lieu de pleurer, de demander grâce à Dieu pour tous ces assassinats (même les avorteurs), ils s'endurcissent et se bouchent les oreilles pour ne pas entendre, la sentence de Dieu, le Souverain, est claire et il l'a déjà édictée, elle est écrite dans la Bible qui est le Livre où se trouve exprimée sa Volonté. Ecoutez :

Mais pour les lâches, les incrédules (ceux qui refusent de croire en Jésus-Christ et en son œuvre, les abominables (ceux qui pratiquent ce que Dieu interdit), les **meurtriers**(les avorteurs et avorteuses en font partie), les impudiques(ou dépravés), les enchanteurs(ou magiciens, ceux qui touchent à l'occultisme), les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et

Quand les embryons et les foetus sont avortés, ils sont soit réquisitionnés par des laboratoires spécialisés dans un certains type de « recherche », soit biologique, soit génétique ou même cosmétique (Eh oui, bien de produits de beauté sont fabriqués à la sauce d'embryons pour parler simplement), soit entassés dans de vulgaires sacs poubelles où ils seront ensuite expédiés dans des centre d'incinérations, et là bas, ils seront brulés ensemble aux autres animaux domestiques morts ! Des enfants sont livrés au feu et c'est bien ce qui est décrit dans la Bible, et ceci est source de malédictions pour celui qui comment de tels actes.

« Tu ne livreras aucun de tes enfants pour le faire passer à Moloch, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis l'Éternel ».Lévitique 18.21

« Ils ont bâti des hauts lieux à Topheth dans la vallée de Ben Hinnom, Pour **brûler au feu leurs fils et leurs filles: Ce que je n'avais point ordonné**, Ce qui ne m'était point venu à la pensée »

« Si un homme des enfants d'Israël ou des étrangers qui séjournent en Israël livre à **Moloch l'un de ses enfants, il sera puni de mort**: le peuple du pays le lapidera. Et moi, je tournerai ma face contre cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il a livré de ses enfants à Moloch, souillé mon sanctuaire et profané mon saint nom. Si le peuple du pays détourne ses regards de cet homme, **qui livre de ses enfants à Moloch**, et s'il ne le fait pas mourir, je tournerai, moi, ma face contre cet homme et contre sa famille, et je le retrancherai du milieu de son peuple, avec tous ceux qui se prostituent comme lui en se prostituant à Moloch. Lévitique 20 :2-5

« Le roi souilla Topheth dans la vallée des fils de Hinnom, afin que personne ne fît plus **passer son fils ou sa fille par le feu en l'honneur de Moloch** ».2 Rois23 :10

« Ils ont bâti des hauts lieux à Baal dans la vallée de Ben Hinnom, Pour **faire passer à Moloch leurs fils et leurs filles**: Ce que je ne leur avais point ordonné; Et il me n'était point venu à la pensée Qu'ils commettraient de telles **horreurs** Pour faire pécher Juda» Jérémie 32 :35

Et l'Eternel répète encore en Jérémie 19: 5-7 "Ils ont bâti des hauts lieux à Baal, Pour **brûler leurs enfants au feu en holocaustes** à Baal: Ce que je n'avais ni ordonné ni prescrit, Ce qui ne m'était point venu à la pensée ».

Moloch était le nom du dieu des cananéens, et pour obtenir de lui des faveurs, on exigeait des sacrifices de jeunes enfants qui étaient brulés à l'intérieur de la statue géante(en forme de four à l'intérieur) qui représentait ce dieu. La Bible dit ceci « Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu; or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. » 1Corinthiens 10 :20 et c'est Satan qui est le chef des démons et des esprits mauvais. Des gens dans leurs actions abominables, tuent des enfants et les offrent en sacrifice à Satan, que ces sacrifices soient conscients ou non, ça n'en reste pas moins des sacrifices.

Mais nous réitérons ici, que malgré l'horreur de l'avortement volontaire, Dieu peut pardonner et briser les malédictions qui s'attachent à ces crimes contre des innocents qui ne peuvent se défendre. Aujourd'hui est le jour de la repentance pour ceux qui veulent obtenir le pardon, pas demain, car demain ne vous appartient pas et vous ne savez pas si vous serez en vie, ou si vous réveillerez demain matin ou si Jésus-Christ sera revenu, cette fois, non plus en Sauveur, mais en Juge et ii rétribuera chacun pour ses actions. Car Dieu dit à Caïn qui avait tué son frère : « Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi », l'Eternel doit

supporter le cri des 3 milliards de fœtus tués depuis la légalisation de l'avortement dans le monde. Pensez-vous qu'il n'interviendra pas ? Il interviendra sûrement !

Nous nous sommes scandalisés en lisant les positions des docteurs et enseignants réformés et évangéliques, sur la procréation assistée et l'avortement, qui au lieu de s'attacher à la Parole de Dieu, se versent dans l'humanisme, laissent parler leurs sentiments, aussi nobles soient-ils, mais complètement corrompus et diaboliques, donnant leur consentement pour ces choses que Dieu considère comme des abominations ; permettant ce que Dieu interdit et conduisant le peuple de Dieu dans la ruine, les exposant aux malédictions liées à ces crimes et finalement à l'enfer. L'Éternel n'a rien à voir dans les bons sentiments humains, son amour est indissociable de sa justice, il ne changera pas sa Loi pour vous, sous prétexte que vous souffrez ou que vous avez souffert, sa Loi qui est le reflet de sa pensée est immuable, même un iota, même pas une virgule ne sautera de la Loi de Dieu, ni aujourd'hui, ni jamais, et sous aucun prétexte. Matthieu 5 :18

Les cas de conscience ont toujours existé mais chacun est responsable devant Dieu.

Examinons le cas de Naaman le lépreux : « Voici toutefois ce que je prie l'Éternel de pardonner à ton serviteur. Quand mon maître entre dans la maison de Rimmon pour s'y prosterner et qu'il s'appuie sur ma main, je me prosterne aussi dans la maison de Rimmon: veuille l'Éternel pardonner à ton serviteur, lorsque je me prosternerai dans la maison de Rimmon!

Élisée lui dit: Va en paix ». 2 Rois 5 :18-18

Ici, Élisée ne résout nullement le problème de conscience de Naaman, mais il a confiance que Dieu parfaiera l'œuvre commencé dans le cœur de Naaman, cependant il ne donne pas son consentement pour que Naaman se prosterne devant un faux dieu. Naaman pouvait tout simplement démissionner de son poste, crier à Dieu pour demander de l'aide en se maintenant dans le désir d'obéir fermement à la Parole de Dieu qui interdit de se prosterner devant un autre dieu, statue ou autre, que Lui. Car Dieu dit qu'Il honore ceux qui l'honorent.

1 Samuel 2 :30

La note que nous pouvons ajouter par rapport aux avortements dit eugéniques ou thérapeutiques est que ces crimes sont absolument hors de questions pour les enfants de Dieu, ceux qui ont été rachetés par le sang de l'Agneau. La mort physique fait partie de la vie de l'être humain, la chronique a plusieurs fois parlé des situations où des femmes sont décédées avec leur bébé dans leur sein ; ce qui importe n'est guère la durée du séjour terrestre, qui peut être de 20, 40, 80 ans ou plus, mais d'être Héritier de la vie éternelle, racheté de l'enfer, connu de Dieu et approuvé par Lui.

Le cri est de notre cœur pour conclure est donc celui-ci : « Avorteurs et avorteuses, techniciens de la procréation assistée, à vous qui vous y êtes soumis en vous faisant complices de tous ces crimes perpétrés contre de pauvres enfants inoffensifs, **REPENTEZ VOUS !** Humiliez vous devant votre Créateur, il ya encore une possibilité pour vous d'échapper à l'enfer ! Demandez grâce ! Écoutez et acceptez la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ ! C'est Dieu lui-même qui vous dit ceci : **Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.** Jean3 :16

Peu importe qui vous êtes ni d'où vous venez, si de quelque manière vous avez trempé là dedans, de près ou de loin ; si vous vous êtes tus au lieu de proclamer la pensée de Dieu, nous vous implorons au nom de Jésus-Christ, **REPENTEZ VOUS ! JESUS-CHRIST EST SUR LE POINT DE REVENIR, TOURNEZ VOUS VERS JESUS-CHRIST AFIN D'OBTENIR LE PARDON ET LA GUERISON !**

« Alors Jésus dit à ses disciples: Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. **Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la trouvera. Et que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme?** ou, que donnerait un homme en échange de son âme? Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres » Matthieu 16 :25

Acceptez la grâce de Dieu aujourd'hui, demain risque d'être trop tard pour vous !

Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous. 1Jean1 :9-10

Repentez vous, humiliez vous, pleurez sur vos péchés, allez à Jésus-Christ et vous serez pardonnés et sauvés de l'enfer que vous méritiez pour vos actions. A Lui seul soit toute la gloire, Dieu éternellement béni, Amen.